



concernant l'endroit où seront établis les bureaux de vote par anticipation

Municipalité

Sainte-Barbe

Scrutin du

2017 11 05
année mois jour

Je, Chantal Girouard, avise les :
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

- partis autorisés ou équipes reconnues et candidats indépendants;
 représentants des personnes habiles à voter;

A) que j'établis des bureaux de vote par anticipation, accessibles aux personnes handicapées, aux endroits suivants :

Page 1 de 1

BUREAU DE VOTE		ENDROIT (Adresse)	SECTIONS DE VOTE RATTACHÉES À CE BUREAU (N°)
BVA*	BVI* (le cas échéant)		
<input checked="" type="checkbox"/>	1-2	Centre Communautaire, 475, chemin de l'Église	De 1 à 4
			De à

* BVA : bureau de vote par anticipation
* BVI : bureau de vote itinérant

B) que ces bureaux seront ouverts :

BVI	<input type="checkbox"/>	8 ^e jour précédant celui du scrutin (au choix) le	<input type="text"/>	de	<input type="text"/>	à	<input type="text"/>
	<input type="checkbox"/>	7 ^e jour précédant celui du scrutin (au choix) le	<input type="text"/>	de	<input type="text"/>	à	<input type="text"/>
	<input type="checkbox"/>	6 ^e jour précédant celui du scrutin (au choix) le	<input type="text"/>	de	<input type="text"/>	à	<input type="text"/>
BVA	<input checked="" type="checkbox"/>	7 ^e jour précédant celui du scrutin le	2017 10 29	de	12 h	à	20 h
	<input type="checkbox"/>	6 ^e jour précédant celui du scrutin (le cas échéant) le	<input type="text"/>	de	<input type="text"/>	à	<input type="text"/>

Signature

Chantal Girouard

Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

2017 10 06
année mois jour